

L'Observatoire des salaires en crèche

Edition 2015



crèchemploi.fr

Pourquoi un Observatoire des salaires ?

« Pourriez-vous nous éclairer sur les salaires moyens du secteur ? »

Face à cette question récurrente de nos partenaires et des professionnels de la petite enfance, Crèchemploi lance l'Observatoire des salaires en crèche.

La première édition de cette étude donne, sur la base d'un échantillon de salariés et de gestionnaires, des informations sur la composition et le montant des revenus des professionnels de crèche en France.

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents pour nous communiquer les informations nécessaires!

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et questions en nous écrivant à <u>contact@crechemploi.fr</u>





A savoir

Sauf mention contraire, les salaires indiqués sont des salaires mensuels fixes, nets, en euros, pour un temps plein.

Plus de 300 salariés et près de 50 gestionnaires de crèche ont répondu à l'étude menée de novembre à décembre 2014.

L'Observatoire est une photographie de leur situation, sans prétendre à une représentation exacte et exhaustive du secteur.

Il est donc possible que vous soyez amenés à constater un écart entre votre situation et les données ci-après.

Pour le secteur privé, la majorité des salariés et gestionnaires ont répondu à l'ensemble de l'enquête.

Pour le secteur public, les gestionnaires ont répondu partiellement : ils n'ont pas souhaité communiquer le détail des salaires et primes. Nous disposons en revanche des déclarations des salariés du secteur public sur ces données.

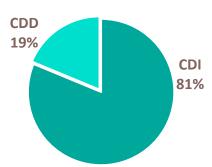


Educateur de jeunes enfants (EJE)

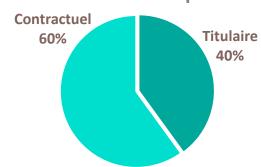
Des contrats plus stables dans le privé

Répartition en fonction de la typologie de contrat (salariés répondants)





Dans le secteur public

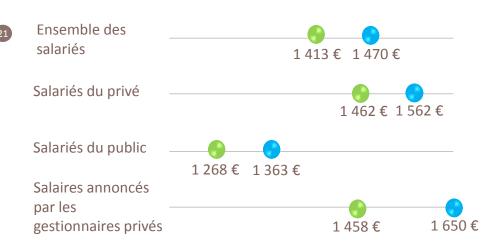




Educateur de jeunes enfants (EJE)

Pour les EUE, le salaire dépend moins de l'expérience que du secteur d'activité (public vs privé)

Revenus annoncés en fonction de l'expérience (salariés et gestionnaires répondants)







Revenus annoncés en fonction du statut de l'EAJE (salariés répondants)





Si le salaire maximum relevé lors de l'étude est de 2 000 € dans le privé, les salaires les plus élevés atteignent en général plutôt 1 700 €.

Ce cas spécifique de salaire supérieur à la moyenne constatée est notamment dû à une expérience de plus de 30 ans du répondant.

Crèchemploi est le premier service d'emploi dédié aux professionnels de crèche.

- Diffusion d'offres d'emploi
 - Service gratuit
 - 30 000 visiteurs mensuels
- Passerelle : le recrutement assisté
 - Identification de candidats
 - Recrutement affinitaire sur la personnalité et les aspirations, audelà du simple CV
 - Pré-sélection de candidats, du CV au pré-entretien





crèchemploi.fr

Pour suivre toute l'actualité du secteur, rendez-vous sur

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :











Crédits photos : Fotolia